



DÉCOUVERTE DU GUIDE EN LIGNE



PREMIERS PAS

Bienvenue sur le guide en ligne votre collectivité ! Voici quelques explications et conseils d'usage



Le module de base (+ de 90 thématiques, des centaine de liens utiles, etc.)



Votre portail citoyen des démarches et services en ligne



Prêt à l'emploi et personnalisable

PREMIÈRE CONNEXION À MON SERVICE MAIRIE

1. DÉCOUVREZ VOTRE GUIDE EN LIGNE

Commencez par découvrir le nouveau guide en ligne de votre collectivité pré-personnalisé par nos services (*cf. API p. 5 et thème p. 9*) en cliquant sur le lien fourni dans le mail de mise à disposition.

2. CONNECTEZ-VOUS AU TABLEAU DE BORD DE LA COLLECTIVITÉ

Vous vous connectez au tableau de bord de la collectivité à partir du lien www.monservicemairie.fr/mgmt en utilisant les données de connexion fournies dans le mail de mise à disposition.

onnexion	
Adresse email	
Mot de passe	
	Se souvenir de moi
	Connexion Vous avez oublié votre mot de passe ?

Lors de votre première connexion, le logiciel peut vous demander de confirmer votre adresse mail avant d'accéder au tableau de bord de votre collectivité.



Nous vous fournissons un mot de passe pour la première connexion. Nous vous conseillons de le modifier par la suite en cliquant sur "vous avez oublié votre mot de passe ?".



De nombreuses fonctionnalités (modification des démarches, chatbot, formulaires en ligne avec processus de gestion intégré, ...) sont disponibles à la demande.

3. ACCEPTEZ LES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Lorsque vous vous connectez au tableau de bord, une fenêtre pop-up d'acceptation des conditions générales d'utilisation apparaît.



Vous devez prendre connaissance des conditions générales d'utilisation (CGU) et les accepter pour pouvoir utiliser le guide en ligne.



PERSONNALISER ET GÉRER LE GUIDE EN LIGNE

Remarque importante : ce document ne présente que les fonctionnalités accessibles dans la version de base (démarches automatiques). Consultez la documentation en ligne ou contactez-nous pour les autres fonctionnalités.

1. DE QUOI S'AGIT-IL?

Le tableau de bord du guide en ligne est un espace de gestion du guide en ligne qui n'est accessible que par le gestionnaire (= votre collectivité) et qui permet d'apporter des modifications textuelles et visuelles (coordonnées, logo, couleur principale, ...).

Une fois enregistrée, toute modification apportée dans le tableau de bord se répercute immédiatement dans l'entièreté du guide en ligne.

2. LE TABLEAU DE BORD

Une fois que vous avez accepté les conditions générales d'utilisation, vous arrivez sur le tableau de bord à partir duquel vous pouvez gérer et personnaliser votre guichet en ligne.



2.1 Accès au guide en ligne depuis le tableau de bord

Pour accéder à la vue usager, cliquez sur le bouton bleu "ouvrir le guichet", en haut de votre tableau de bord



2.2 Aides disponibles

La page d'accueil de votre tableau de bord contient de la documentation, des fiches pratiques en PDF, des vidéos, etc.



DOCUMENTATION AGENTS (MEMOS PDF)

PDF



Disponible sur la page d'accueil, la vidéo "Description - Le guichet en ligne" vous montre en quelques minutes le fonctionnement du guichet (vue usager)

3. PERSONNALISATION DU GUIDE



Une partie des données de votre collectivité sont déjà présentes, grâce à notre connexion à une API du gouvernement (adresse de la mairie, téléphone, mail, heures d'ouverture, etc.)



3.1 Contenu de "Informations du guichet"

La page "Informations du guichet" permet de personnaliser votre guichet en ligne (exemple : si vous modifiez le numéro de téléphone de la collectivité dans cette page, celui-ci sera modifié dans l'entièreté du guichet en ligne). Cette page est composée de 4 onglets :

- Informations générales
- Liens
- RGPD
- Thème





nformations du guichet		Enregistrer	Afficher
Informations générales	Liens RGPD Thème		
Statut :			
Guichet activé / désacti	vé		
Depuis un modèle de gu	chet :		
Modèle de guichet gratuit			•
Nom de la collectivité : *			
Plassans			
ntitulé de la collectivité	(ex : Mairie de Plassans, Ville de Plassans, etc.) : *		
Ville de Plassans			
Code d'identification de l	a collectivité (INSEE,) : *		
13997			
Adresse 1 :			
39 rue du Général-de-Gau	le		

Cet onglet vous permet d'ajouter / modifier / supprimer les informations textuelles concernant la collectivité

Intitulé, adresse, téléphone, mail, ...

Heures d'ouverture, flux RSS, ...

Site internet, Facebook, twitter, ...

Slogans de la page d'accueil, ...

ACTIVER / DÉSACTIVER LE GUICHET

Cette option est grisée. Vous devez nous contacter pour activer ou désactiver le guichet (= visibilité par vos usagers).

RAPPEL IMPORTANT

Pour voir le résultat d'une modification dans le guichet, n'oubliez pas de cliquer au préalable sur le bouton "enregistrer" pour que le changement soit effectif !

3.3 Onglet "Liens"

Cet onglet vous permet de poser des liens utiles qui pointent vers des éléments extérieurs au guichet (les liens utiles s'affichent en bas des pages de votre guichet en ligne)

e des liens	Aid			
Titre :	Url :			
service-public.fr	https://www.service-public.fr			
Description :				
site officiel de l'administration française				
Titre :	Url :			
Région Grand Est	https://www.grandest.fr			
Description :				
Grand Est : Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine				
TITRE Titre du lien URL Site ou page web du lien (www) DESCRIPTION Texte descriptif qui apparaît lors du survol d'un lien	Liens utiles service-public.fr Région Grand Est Département des Ardennes Tourisme & Loisirs			
Changer l'ordre des liens	Ajouter un lien			
Maintenez le bouton bleu d'un lien enfoncé et déplacez le	Cliquez sur le bouton "ajouter", en haut à droite de l'écran			





Resp. traitement des données

3.4 Onglet "RGPD"

Informations concernant le DPO et le responsable du traitement des données (Règlement général sur la protection des données)

Informations du guiche	et			Enregistrer	Afficher
Informations générales	Liens	RGPD	Thème		
Votre DPO *					
Le RGPD (ou GDPR) est le n des personnes et à responsa	iouveau règ abiliser les a	lement euro acteurs traita	péen sur la protection des données. Cette nouvelle réglementation européenne est entrée en vigueur le 25 mai 2018 ant des données.	et vise à renforcer	les droits
DPO			• Oui 🔿 Non		
Nom :					
Email :					
Téléphone :					
Votre responsable du t	traitemen	it des don	nées *		
Le responsable d'un traitem décide de sa création. En pra	ent de donn atique, il s'a	nées à carac git générale	tère personnel est en principe la personne, l'autorité publique, la société ou l'organisme qui détermine les finalités et le ment de la personne morale (entreprise, collectivité, etc.) incarnée par son représentant légal (président, maire, etc.).	es moyens de ce fio	chier, qui

Le délégué à la protection des données (DPO) met en oeuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données au sein de l'organisme qui l'a désigné.

🔿 Il s'agit de notre collectivité, incarnée par notre maire 🛛 🗿 Nous avons un autre responsable de traitement des données

Le responsable d'un traitement de données à caractère personnel est en principe la personne, l'autorité publique ou l'organisme qui détermine les finalités et les moyens de ce fichier, qui décide de sa création.



Quid du responsable du traitement des données ?

Il s'agit généralement de la personne morale (collectivité) incarnée par son représentant légal (président, maire, etc.)

3.5 Onglet "Thème"



Nous mettons soit une couleur / un visuel par défaut, soit des éléments (logo, ...) récupérés depuis wikipedia, le facebook de votre collectivité, etc.

Ces éléments ne sont ajoutés qu'afin de vous permettre d'avoir un premier aperçu personnalisé de votre guide : remplacez-les par vos propres visuels.



Nous vous souhaitons une belle découverte du guichet de votre collectivité ! Contactez-nous pour découvrir nos autres fonctionnalités, etc. Jway France (en partenariat avec les Editions Sorman) 12 rue Champ Raymond 08110 Carignan info@monservicemairie.fr - 07 49 37 69 45